

<http://creste41.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article210>

# Comment joindre un document à un article ?

- Maintenance -

Date de mise en ligne : mercredi 4 avril 2007

---

Copyright © Sciences41 - Tous droits réservés

---

## Comment joindre un document à un article ?

---

- Après avoir cliqué sur le bouton "Ecrire un nouvel article", Inscrire le titre.

[<http://creste41.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/creste41/local/cache-vignettes/L400xH189/articleNonCree-7a674.jpg>]  
]

- Cliquer ensuite sur le bouton "Enregistrer" afin de créer l'article dans la base de données des articles (il va être affecté d'un numéro qui permettra de lui adjoindre des images ou des documents [\[1\]](#)).

[<http://creste41.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/creste41/local/cache-vignettes/L400xH240/articleCree-d2e6b.jpg>]

- Cliquer maintenant sur modifier l'article afin de pouvoir lier des images ou des documents.

[<http://creste41.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/creste41/local/cache-vignettes/L400xH259/ajouterDoc-c5b51.jpg>]

À gauche du formulaire de saisie du contenu de l'article, deux formulaires sont apparus : l'un pour ajouter une image et le second pour ajouter un document. Pour joindre un fichier pdf, il faut cliquer sur "Ajouter un document", puis sur parcourir pour pouvoir sélectionner son document sur sa machine, puis sur "Télécharger" pour qu'une copie soit installée sur le serveur du site.

[<http://creste41.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/creste41/local/cache-vignettes/L400xH252/docLie-9ccd8.jpg>]

Il faut utiliser la balise `<docXXX|position>` car la balise "embed" fonctionne mal sur le serveur académique (elle doit faire appel à des fonctions désactivées pour des raisons de sécurité).

---

Attention, il faut enregistrer le contenu de l'article avant de joindre un document ou une image sinon les modifications sont annulées (il faudra resaisir).

---

---

[1] En bas de l'article, une icône permet de lier un document sans modifier l'article. Pour positionner l'icône de téléchargement dans l'article, il faudra ouvrir l'article en mode "modification".